REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMISSION NATIONALE
DES DROITS DE L'HOMME

CNDH

COMMUNIQUE N°0017-2025/CNDH-P/P.I.

Relatif aux attaques contre les populations civiles et les FAMa

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) exprime ses vives inquiétudes face aux attaques simultanées contre des populations civiles et des emprises des Forces Armées Maliennes (FAMa) dont les plus récentes ont été commisses le 19 août 2025 à Farabougou et à Biriki-Were dans la Région de Ségou. La CNDH s'incline devant la mémoire des victimes décédées et souhaite prompt rétablissement aux blessés.

Préoccupée par ces exactions odieuses et sur le fondement de la Constitution du 22 juillet 2023, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, et des quatre Conventions de Genève relatives au droit international humanitaire, la CNDH :

- condamne ces attaques barbares et ignobles ;
- recommande au Gouvernement de poursuivre le renforcement des mesures de défense et de sécurité ;
- invite les autorités à rechercher, identifier et traduire en justice les auteurs, commanditaires et complices de ces abus graves aux droits humains et au droit international humanitaire ;
- appelle les autorités à apporter plus d'assistance aux personnes déplacées internes ;
- réitère son soutien aux FAMa dans leur lutte contre le terrorisme, en conformité avec les droits de l'Homme et le droit international humanitaire ;
- invite les populations à plus de collaboration avec les FAMa.

- **Pour la CNDH, la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée.**
- **Nul n'est à l'abri de la violation de ses droits.**

Bamako, le 22/08/ 2025

La Présidente par intérim

Me Aissata Founé TEMBELY

CONTACT : Tel : (00223) 20.29.70.21 — BP. E 2170 Bamako – Mali
E-mail : contact@cndhmali.ml ; site web : www.cndhmali.ml , Siège de la CNDH : Rue 359-1ère Rue après le palais des sports, Direction Hôtel Radisson Hamdallaye ACI 2000